

OBJET BUDGET PRIMITIF 2014
BUDGET ANNEXE EAU

Le Budget Primitif 2014 Annexe de l'Eau s'élève en mouvements budgétaires en dépenses et en recettes à :

- * 19 527 300 € en Section d'Investissement,
- * 3 300 000 € en Section d'Exploitation.

Les recettes d'exploitation proviennent de la surtaxe pour un montant de 3 300 000 €.

Elles permettent de dégager un autofinancement de l'investissement à hauteur de 2 212 000 €.

Après remboursement du capital de la dette de 609 405 €, l'épargne nette prévue est de 1 602 550 € qui, avec un emprunt de 8 865 300 € et des subventions d'investissement de 650 000 € viennent financer 10 071 949 € de travaux et de 1 002 011 € d'études.

Les opérations sont retracées dans les tableaux ci-joints.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

OBJET BUDGET PRIMITIF 2014
BUDGET ANNEXE EAU

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 14/3-04 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission (abstention de Monsieur VICTORIA René-Paul) ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Adopte le Budget Primitif 2014 Annexe de l'Eau qui s'élève, en mouvements budgétaires, en dépenses et en recettes, à 19 527 300 € pour la Section d'Investissement et à 3 300 000 € pour la Section d'Exploitation.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à utiliser les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement 2014 suivant le tableau présenté en annexe IV B2.1 de la liasse budgétaire du BP de l'Eau.

*Département de la Réunion
Commune de Saint-Denis*

***BUDGET PRIMITIF 2014
BUDGET ANNEXE DE L'EAU***



***Conseil Municipal
Du samedi 26 avril 2014
(troisième séance annuelle)***

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140426-14304-2A-DE
Date de réception préfecture : 30/04/2014

Signé électroniquement par :
Le Maire
30/04/2014


Gilbert ANNETTE

*Département de la Réunion
Commune de Saint-Denis*

***BUDGET PRIMITIF 2014
BUDGET ANNEXE DE L'EAU***



***Conseil Municipal
Du samedi 26 avril 2014
(troisième séance annuelle)***

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140426-14304-2B2-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2014

	II Présentation générale du budget
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections
6	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes

	III Vote du budget
10	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
12	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
14	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
20	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes		Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan			
21	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
22	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
25	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
26	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
27	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
29	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
30	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
31	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
32	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
33	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
34	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
35	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel		X
36	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
37	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)	X	
37	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	X	
D Arrêté et signatures		X	
38	D - Arrêté et signatures		

1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. s n'existent qu'en M49.

2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau "du chapitre" pour la section d'exploitation (1),
- au niveau "du chapitre" pour la section d'investissement (1).
- ~~avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).~~

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (2)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- ~~- budgétaires (délibération n° du).~~

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ~~ou cumulé~~ - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 300 000,00	3 300 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 300 000,00	3 300 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	19 527 300,00	19 527 300,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		19 527 300,00	19 527 300,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	22 827 300,00	22 827 300,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140426-14304-2B2-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2014

DEPENSES D'EXPLOITATION

ap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
11	Charges à caractère général	171 000,00		137 000,00	137 000,00	137 000,00
12	Charges de personnel et frais assimilés	456 000,00		454 068,00	454 068,00	454 068,00
14	Atténuations de produits					
5	Autres charges de gestion courante					
total des dépenses de gestion courante		627 000,00		591 068,00	591 068,00	591 068,00
6	Charges financières	656 015,00		496 932,00	496 932,00	496 932,00
7	Charges exceptionnelles					
8	Dotations aux provisions (4)					
9	Impôts sur les bénéfiques et assimilés					
22	Dépenses imprévues					
total des dépenses réelles d'exploitation		1 283 015,00		1 088 000,00	1 088 000,00	1 088 000,00
+						
03 Virement à la section d'investissement (6)						
12	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	2 016 985,00		2 212 000,00	2 212 000,00	2 212 000,00
13	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 016 985,00		2 212 000,00	2 212 000,00	2 212 000,00
TOTAL		3 300 000,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEEES	3 300 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

ap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
3	Atténuation de charges					
0	Ventes de produits fabriqués, prestations...	3 300 000,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
3	Produits issus de la fiscalité (7)					
4	Subventions d'exploitation					
5	Autres produits de gestion courante					
total des recettes de gestion courante		3 300 000,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
6	Produits financiers					
7	Produits exceptionnels					
8	Reprises sur provisions et dépréciations(4)					
total des recettes réelles d'exploitation		3 300 000,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
+						
2	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
3	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		3 300 000,00		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEEES	3 300 000,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**

2 212 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

f) IB - Modalités de vote.

inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

Le chapitre n'existe pas en M49.

DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

Le chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

Il sert uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
20	Immobilisations incorporelles	1 009 700,00		1 045 901,00	1 045 901,00	1 045 901,00
21	Immobilisations corporelles	150 000,00				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	9 214 032,00		10 071 949,00	10 071 949,00	10 071 949,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	10 373 732,00		11 117 850,00	11 117 850,00	11 117 850,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	8 699 810,00		3 609 450,00	3 609 450,00	3 609 450,00
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	8 699 810,00		3 609 450,00	3 609 450,00	3 609 450,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	19 073 542,00		14 727 300,00	14 727 300,00	14 727 300,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
041	Opérations patrimoniales (6)	4 800 000,00		4 800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 800 000,00		4 800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
	TOTAL	23 873 542,00		19 527 300,00	19 527 300,00	19 527 300,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
19 527 300,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Prop. nouvelles)
13	Subventions d'investissement	980 000,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 076 557,00		11 865 300,00	11 865 300,00	11 865 300,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	17 056 557,00		12 515 300,00	12 515 300,00	12 515 300,00
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (10)					
18	Compte de liaison : affectation à ... (8)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	17 056 557,00		12 515 300,00	12 515 300,00	12 515 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement (6)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	2 016 985,00		2 212 000,00	2 212 000,00	2 212 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	4 800 000,00		4 800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 816 985,00		7 012 000,00	7 012 000,00	7 012 000,00
	TOTAL	23 873 542,00		19 527 300,00	19 527 300,00	19 527 300,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
19 527 300,00	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	2 212 000,00
--	---------------------

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140426-14304-2B2-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2014

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	137 000,00		137 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	454 068,00		454 068,00
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières	496 932,00		496 932,00
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		2 212 000,00	2 212 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	Dépenses d'exploitation - Total	1 088 000,00	2 212 000,00	3 300 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 300 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	3 609 450,00		3 609 450,00
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 045 901,00		1 045 901,00
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	10 071 949,00	800 000,00	10 871 949,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		4 000 000,00	4 000 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	14 727 300,00	4 800 000,00	19 527 300,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
--	---

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 527 300,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace le solde positif d'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

974-219740115-20140426-14304-2B2-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2014

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 300 000,00		3 300 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes d'exploitation - Total		3 300 000,00		3 300 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 300 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement	650 000,00		650 000,00
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 865 300,00		11 865 300,00
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours		4 000 000,00	4 000 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières		800 000,00	800 000,00
28	Amortissements des immobilisations		2 212 000,00	2 212 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
Recettes d'investissement - Total		12 515 300,00	7 012 000,00	19 527 300,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 106	
----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 527 300,00
---	----------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	171 000,00	137 000,00	137 000,00
601	Achats stockés matières premières (et	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	10 000,00	6 000,00	6 000,00
611	Sous traitance générale	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Matériel roulant	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	30 000,00	30 000,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6535	Formation	15 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	456 000,00	454 068,00	454 068,00
6215	Pers. affecté par col. de rat.1	456 000,00	454 068,00	454 068,00
014 (7)	Atténuation de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		627 000,00	591 068,00	591 068,00
66	Charges financières (b)	656 015,00	496 932,00	496 932,00
668	Autres charges financières	3 339,00	9 000,00	9 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	395 170,00	261 000,00	261 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8) Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=	257 506,00	226 932,00	226 932,00
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 283 015,00	1 088 000,00	1 088 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre de dépenses est ouvert en M41.

974-219740115-20140426-14304-2B2-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2014

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>	2 016 985,00	2 212 000,00	2 212 000,00
6811	<i>Dot. aux am. sur im. incorporelles-corp.</i>	2 016 985,00	2 212 000,00	2 212 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 016 985,00	2 212 000,00	2 212 000,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 016 985,00	2 212 000,00	2 212 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (7)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 300 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(6) Compte 6815 : si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuation des charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
70128	Autres taxes et redevances	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013+70+73+74+75		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
76	Produits financiers (b)			
7621	Intérêts encaissés à l'échéance			
7622	Intérêts - Rattachement des ICNE Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice= Montant de l'exercice N-1=			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	3 300 000,00	3 300 000,00	3 300 000,00
--	--------------	--------------	--------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	
----------------------------------	--

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	
--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 300 000,00
--	--------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Compte 7815 : si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 009 700,00	1 045 901,00	1 045 901,00
2031	Frais d'études	913 415,00	1 002 011,00	1 002 011,00
2033	Frais d'insertion	96 285,00	43 890,00	43 890,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	150 000,00		
21782	Matériel de transport	100 000,00		
21783	Mat. bureau et matériel info	50 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	9 214 032,00	10 071 949,00	10 071 949,00
2315	Instal, matériel et outil. tech.	8 737 678,00	8 991 949,00	8 991 949,00
238	Av.-actes versés sur cdes d'immo cor.	476 354,00	1 080 000,00	1 080 000,00
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement		10 373 732,00	11 117 850,00	11 117 850,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	8 699 810,00	3 609 450,00	3 609 450,00
1641	Emprunts en euro	406 305,00	609 450,00	609 450,00
1643	Emprunts en devises	143 505,00		
16449	Opérations afférentes à l'emprunt	8 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
1648	Emprunts - autres organismes	150 000,00		
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		8 699 810,00	3 609 450,00	3 609 450,00

45... 1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
------------------	---	--	--	--

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140426-14304-2B2-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2014

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES	19 073 542,00	14 727 300,00	14 727 300,00
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	4 800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
2315	<i>Instal, matériel et outil. tech.</i>	800 000,00	800 000,00	800 000,00
2762	<i>Créance sur tft de dts à déductva</i>	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	23 873 542,00	19 527 300,00	19 527 300,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	+
----------------------------------	---

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	19 527 300,00
---	---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
13	Subventions d'investissement	980 000,00	650 000,00	650 000,00
13118	Autres	980 000,00	650 000,00	650 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 076 557,00	11 865 300,00	11 865 300,00
1641	Emprunts en euro	8 076 557,00	8 865 300,00	8 865 300,00
16449	Opérations afférentes à l'emprunt	8 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		17 056 557,00	12 515 300,00	12 515 300,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
1021	Dotation			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières				

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES RÉELLES	17 056 557,00	12 515 300,00	12 515 300,00
-----------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) cf. l'Accuse de réception en préfecture

974-219740115-20140426-14304-2B2-DE
 Date de réception préfecture : 05/05/2014

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote(4)
------------------	-------------	---	-----------------------------------	---------

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6)</i>	2 016 985,00	2 212 000,00	2 212 000,00
281351	<i>Bâtiments d exploitation</i>	1 270 589,00	1 393 438,00	1 393 438,00
281531	<i>Réseaux d adduction d eau</i>	536 504,00	588 377,00	588 377,00
281561	<i>Materiel specifique eau</i>	209 892,00	230 185,00	230 185,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D' EXPLOITATION		2 016 985,00	2 212 000,00	2 212 000,00
+				
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	4 800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
2315	<i>Instal, matériel et outill. tech.</i>	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
2762	<i>Créance sur tft de dts à déductva</i>	800 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 816 985,00	7 012 000,00	7 012 000,00
+				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		23 873 542,00	19 527 300,00	19 527 300,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (8)				
+				
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				19 527 300,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)		
--	--	--

Excédent de financement = (c+d) - (a+b)		
--	--	--

(1) Ouvrir un cadre par opération et dont le numéro doit être au moins égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV
		A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2013	Montant des remboursements 2013		Encours restant dû au 01/01/2014
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
707		2 550 000,00	0,00	38 636,55	0,00	2 550 000,00
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 550 000,00	0,00	38 636,55	0,00	2 550 000,00

(1) Circulaire n°NOR/JINT/B/89/0007/IC du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

	date de mise	mobilisation (1)	remboursement	montant	d'intérêt (3)	niveau de taux (5)	taux actuariel	(6)	(7)	
montant de				18 550 975,85						
				15 550 975,85						
	SFIL CAFFIL	11/12/2008	01/01/2009	1 318 475,85	C	3,85	3,96	EUR	T	P
	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2012	01/01/2013	3 000 000,00	F	4,51	4,51	EUR	A	P
	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/12/2011	04/01/2012	3 000 000,00	V	3,15	3,15	EUR	S	C
	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2013	22/11/2013	8 232 500,00	V	2,25	2,25	EUR	X	C
montant de				3 000 000,00						
	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	28/12/2010	30/06/2011	3 000 000,00	V	2,21	2,27	EUR	X	X
montants (Total)										
montant de										
montant total										
montant total										
montants (Total)										
montant total										
montants (total)				18 550 975,85						

pour les montants mobilisés, indiquer la date de la première mobilisation.

le numéro de	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2014	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts per cas échéant	
(total)												
issement de				16 022 908,61						609 448,81	260 921,14	
				13 472 908,61						459 448,81	222 620,89	
	N		C-1	696 089,48	4	C	Taux fixe annuable à 3,85 % (date d'exercice 01/01/2014)	3,96	150 815,64	24 984,79		
	N		A-1	2 855 766,50	13	F	Taux fixe à 4,51 %	4,51	150 738,43	128 795,07		
	N		A-1	2 921 052,63	18	V	Livret A + 0,9	2,15	157 894,74	68 841,03		
	N		A-1	7 000 000,00	22,89	V	Livret A + 1	2,25				
option de tirage				2 550 000,00					150 000,00	38 300,24		
ts reçus (Total)	N		A-1	2 550 000,00	11,88	V	Euribor 03 M + 1,2	1,45	150 000,00	38 300,24		
rtis de al)												
PP (total)												
s (total)												
milées (Total)												
ociables (total)												
				16 022 908,61					609 448,81	260 921,14		

sortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

IV - ANNEXES

IV	
A1.4	

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	95,66%					
	Montant en euros	15 326 819 €					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	4,34%					
	Montant en euros	696 089 €					
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

ouverture par le numéro de	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégor
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	
								Avant opération (ouverture)
(total)								
(2)						0,00	0,00	

la formule de taux.

ix variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

int de couverture est un swap.

Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

fon	Organisme prêteur	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial		Contrat renégocié (5)		remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/2014
		Contrat renégocié		Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial		Contrat renégocié		
		Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	

budget, pour l'exercice N.

re un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres
 ment indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle; S: semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20140426-14304-2B2-DE
24/04/2014
Date de réception préfecture : 05/05/2014

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : néant			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée	
	Réseaux d'adduction d'eau	30 ans	Délib D.92

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

A4.1 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES ET DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		609 450,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		609 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	609 450,00
163	Emprunts obligataires	
1641	Emprunts en euros	609 450,00
1643	Emprunts en devises	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	
165	Dépôts et cautionnements reçus	
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		
10	Reversement de dotations et fonds divers	
13	Remboursement de subventions	
26	Participations et créances rattachées	
261	Titres de participation	
266	Autres formes de participation	
27	Autres immobilisations financières	
271	Acquisition de titres immobilisés (droits de propriété)	
272	Acquisition de titres immobilisés (droits de créances)	
274	Prêts accordés	
275	Dépôts et cautionnements versés	
020	Dépenses imprévues	

Transferts entre sections = C+ D		
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	
15	Sur provisions pour risques et charges	
10	Sur apports, dotations et réserves	
139	Subv.d'invest. reprises au c/résultat	
9	Sur provisions pour dépr. d.....	
	Autres opérations	
Charges transférées (D) = E + F + G		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)		
Production immobilisée (F)		
Stocks et en-cours (G)		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la Régie.

(2) Cf. l'Accuse de réception en préfecture

(3) Si la Régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

Date de réception Préfecture : 05/05/2014

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) =G+H+J+K		2 212 000,00
Ressources propres externes (G)		
10222	FCTVA	
10223	TLE	
10224	Versement au titre du P.L.D.	
10225	Participation pour dépassement du COS.	
10228	Autres fonds globalisés	
Autres recettes financières (H)		
138	Autres subv. d'invest. Non transf.	
165	Dépôts et cautionnements	
261	Titres de participation	
274	Remboursement de prêts	
27634	Communes et structures intercommunales	
27638	Autres établissements publics	
Transferts entre sections (J)		2 212 000,00
281351	Bâtiments d exploitation	1 393 438,00
281531	Réseaux d adduction d eau	588 377,00
281561	Matériel spécifique eau	230 185,00
021	Virement de la section d'exploitation (k)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
-------------	---	--

R001	Excédent d'investissement reporté	
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I+ D001	609 450,00
Recettes financières	(III) + R001+ R1064 + R1068	2 212 000,00
Solde des opérations financières	III-(I) (1)	1 602 550,00
Solde net hors charges transférées (2)	III-(I-D) (1)	1 602 550,00

(6) Indiquer le signe algébrique.

(7) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

	2 300 000	-30 000	2 270 000	1 813 202	419 01
	5 360 000	240 000	5 600 000	254 147	480 01
	2 000 000	0	2 000 000	2 000	53 01
	2 350 000	0	2 350 000	859 500	144 01
	22 000 000	0	22 000 000	115 633	
	4 300 000	4 000 000	8 300 000	175 949	670 01
	1 100 000	-400 000	700 000	574 893	50 01
	8 500 000	4 500 000	13 000 000	8 492 327	3 409 01
	3 000 000	100 000	3 100 000	3 000 000	100 01
	10 500 000	0	10 500 000	10 250 000	250 01
	2 400 000	-254 000	2 146 000	1 949 499	100 01
	1 063 677	0	1 063 677	1 063 677	
	900 000	0	900 000	690 619	100 01
	1 500 000	0	1 500 000	1 399 194	100 81
	4 300 000	-100 000	4 200 000	215 000	2 465 01
	2 150 000	-150 000	2 000 000	0	
	2 000 000	-1 500 000	500 000	212 000	117 01
	1 810 000	190 000	2 000 000	12 000	150 01
	1 710 000	4 110 000	5 820 000	12 000	150 01
	1 760 000	240 000	2 000 000	12 000	150 01
	2 000 000	0	2 000 000	1 664 000	336 01
	1 500 000	0	1 500 000	50 000	600 01
	1 750 000	0	1 750 000	20 000	130 01

arco)

E

COIS

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE(1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L' ARTICLE 6215 (1)
AGENT NON TITULAIRE	A	100	41 355,00 €
AGENT TITULAIRE	A	100	75 112,90 €
AGENT TITULAIRE	A	100	87 847,92 €
AGENT NON TITULAIRE	B	100	36 059,52 €
AGENT STAGIAIRE/TITULAIRE	B	100	39 416,42 €
AGENT TITULAIRE	B	100	53 843,28 €
AGENT TITULAIRE	B	100	47 866,92 €
AGENT TITULAIRE	B	100	48 386,04 €
AGENT NON TITULAIRE	C	100	24 179,32 €
TOTAL GENERAL			454 067,32 €

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1).

Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Affermage	VEOLIA	VEOLIA	Société anonyme	Néant
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						

ARRETE DES SIGNATURES

52 présents en séance

10 partis au Rapport n° 14/3-02

1 parti au Rapport n° 14/3-03 (avant vote)

2 votes par procuration

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

Nombre de voix

pour

contre

abstentions

55

44

43

43

43

/

Date de convocation du Conseil Municipal
18 avril 2014

Budget Primitif 2014, Budget Annexe Eau,
présenté par le Maire, à Saint-Denis, le 26 avril 2014

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en troisième séance annuelle,
à Saint-Denis, le 26 avril 2014

Les membres du Conseil Municipal
soussignés

